



Sommaire de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh, le vendredi 13 décembre 2013 de 10 h 15 à 11 h 30.

Sont présents : M. Gilbert Dominique, chef  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

S'excuse : M. Stéphane Germain, vice-chef (en représentation)



### **ÉVALUATION DES EMPLOIS ET GRILLE SALARIALE – POSTES DE DIRECTEURS PRINCIPAUX ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

Conformément aux recommandations des services administratifs, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan adopte :

- Les modifications mentionnées dans le document de présentation au Système d'évaluation des emplois;
- L'ajout d'une classe d'emploi à la grille salariale en vigueur, soit la classe 13;
- La modification du système d'évaluation des emplois (SEE) afin que la classe 13 corresponde aux profils d'emplois dont le nombre de points est évalué entre 950 et 1050.

La modification à l'évaluation des emplois vise à pouvoir évaluer adéquatement les emplois de directeurs principaux et de directeur général adjoint à l'aide du système d'évaluation des emplois.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault  
Appuyé de M. Jonathan Germain  
Adopté à l'unanimité



### **DOTATION DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

Suite aux analyses présentées par le directeur général, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'accord de procéder par nomination pour le poste de directeur général adjoint en modifiant le

# RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

poste de directeur des Services administratifs et de confier le poste à la ressource actuellement en place, M<sup>me</sup> Danyne Bonneau.

La responsabilité principale de la directrice générale adjointe demeure au niveau de la direction des Services administratifs et les responsabilités ajoutées à son profil se situent au niveau institutionnel (greffe et juridique, communications, etc.). Un passage de la classe 12 à la classe 13 dans la grille salariale s'applique corrélativement à la modification des responsabilités du poste.

Puisqu'il s'agit d'une modification de poste, la ressource en place est automatiquement confirmée dans le poste modifié une fois la modification de poste autorisée par le supérieur hiérarchique. Les deux postes de directeurs principaux, quant à eux, sont des postes créés par la nouvelle structure administrative et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a décidé, lors de la réunion du 6 décembre 2013, de procéder par avis de concours pour ces nouveaux postes.



## SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

17 décembre 2013 – M. Jonathan Germain assistera au lancement de l'album souvenir, le Saguenay–Lac-Saint-Jean – Notre histoire en images qui se tiendra au musée régional de la pulperie de Chicoutimi.